Mairie de Dampierre-sur-Avre

OPÉRATION DE CAPTURE DES CHATS ERRANTS DU LUNDI 21 MARS AU LUNDI 25 JUILLET 2022 SUR LA COMMUNE

Suite à un courrier adressé aux Dampierrois, 110 chats errants ont été recensés sur la commune en 2021.

Pour votre information la capture sera effectuée par la société « LUKYDOGS CAPTURE » qui prendra contact avec les personnes ayant signalé les chats errants sur notre commune pour leur expliquer le déroulement de l'intervention.

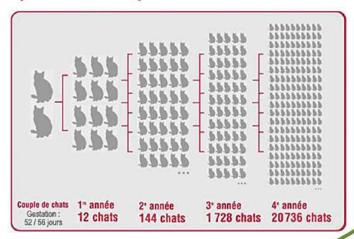
Pour rappel

Après la capture des chats errants et après un examen clinique, ils seront stérilisés et identifiés par puce électronique au nom de la Fondation 30 millions d'Amis, puis relâchés sur le site de capture.

Important : Pendant la période de capture

Il est demandé de ne pas donner de nourriture aux chats errants.

Il est recommandé aux propriétaires de chats domestiques de les garder chez eux pendant la période de capture qui pourrait durer plusieurs mois.







Mairie de Dampierre-sur-Avre 10, Côte de Dampierre - Le Bourg 28350 Dampierre-sur-Avre Tél.: 02 32 58 11 75

Courriel: mairie@dampierresuravre.fr